

<http://www.crifrance.com/actualites/communiquede-l-emf>



# Communiqué de l'EMF

- Actualités -

Date de mise en ligne : lundi 23 janvier 2012

Date de parution : 23 janvier 2012

---

**Copyright © Coordination contre le Racisme et l'Islamophobie - Tous droits**

**réservés**

---

Mardi 18 janvier a été votée au Sénat une loi sur la laïcité dans les crèches et concernant les assistantes maternelles. Une loi considérée par l'opposition, notamment le groupe Europe Ecologie-Les Verts, comme une loi discriminante et aux aspects intrusifs. L'Etat resserre une fois de plus l'étouffement de la discrimination à l'emploi à l'égard des femmes voilées, alors qu'un grand nombre d'entre elles avaient gardé comme refuge à l'islamophobie salariale ambiante la possibilité de travailler chez elles, en toute tranquillité.

Mais c'était sans compter l'acharnement d'hommes et de femmes politiques de ce pays, qui ont besoin de boucs émissaires en cette période de crise internationale où tous les remèdes proposés sont loin d'avoir les effets escomptés. La campagne électorale pour les présidentielles 2012 a donc fini d'achever celles sur qui il est devenu légitime de tirer « à balles réelles ».

En effet, comment gagner les présidentielles sans avoir de propositions concrètes pour sortir de cette crise ? En montrant que nous sommes le porte-étendard de la laïcité, concept ô combien détourné de ses vertus originelles pour servir les volontés de pouvoir de certains « gloutons » de la politique.

L'EMF accuse cette loi de permettre, sous couvert de neutralité, la propagation d'une islamophobie légalisée, voire approuvée, en se permettant de décider de quelle manière une employée doit se vêtir dans son propre domicile. Au-delà de toute attente, cette loi va jusqu'à bafouer le droit fondamental à la vie privée et s'immisce sans aucune honte dans le domicile privé de ces nourrices. Exiger d'une femme voilée le retrait de son voile en échange d'un contrat de travail est un chantage qui jette à bas la réputation de havre des droits de l'Homme dont jouissait la France, dans ses glorieuses années.

L'EMF (Etudiants musulmans de France) s'indigne que le choix des assistantes maternelles puisse se faire en fonction des convictions de ces dernières, en prétextant un prosélytisme certain. Cela est une accusation d'autant plus outrageante à l'égard des employées ayant toujours respecté le devoir de neutralité et qui, aujourd'hui, se trouvent menacées dans leur activité et, par extension, dans leur pouvoir d'achat si cher à notre Président.

Cette loi est censée « protéger les enfants des personnes indignes de confiance », a signifié Mme Laborde, sénatrice de la Haute-Garonne à l'origine de cette proposition de loi, durant son intervention au Sénat ! Il semblerait que Mme Laborde réduise la confiance que l'on peut donner à sa nourrice à un bout de tissu qu'elle a choisi de porter.

Le seul effet que cette loi aura à court terme sera de raviver les comportements de méfiance et de suspicion envers et entre les personnes de convictions religieuses ou philosophiques différentes. Par conséquent, cette loi menace une fois de plus une cohésion sociale déjà mise en danger plusieurs fois depuis l'élection du président Sarkozy à des fins encore et toujours électoralistes. Mais à qui profitera le « crime » ? ... Peut-être aurons-nous droit à un deuxième 21 avril, en 2012 ?

L'EMF exige de toute la classe politique française qu'elle cesse immédiatement de tirer la France vers un péril liberticide et Islamophobe. On se souvient encore comment en 2007 le candidat Nicolas Sarkozy avait mené sa campagne sur la surenchère de la haine du musulman.

Comme dans un semblant de déjà-vu, alors que les élections approchent, il est évident qu'un parti sans programme préfère lancer une chasse aux sorcières plutôt que de répondre à des problématiques concrètes et cruciales au niveau économique et international. Reste à savoir si les Français sauront se soulever contre ces diversions nauséabondes qui jettent une fois de plus sur la France le spectre d'un fascisme que l'on pensait oublier.